

peuvent, aussi, sous le nom d'esprit...
M. le ministre de l'instruction publique vient d'écrire à l'archevêque de Reims pour lui annoncer qu'il a approuvé le devis des travaux de restauration générale de la cathédrale de Reims, s'élevant à 2,033,411 fr. 68 c. y compris les imprévus et les frais de direction.

On annonce la mort de Mme la comtesse Ruty, veuve du comte Ruty, général en chef de l'artillerie de la grande armée, pair de France et lieutenant des armées du roi sous la Restauration.

On annonce la mort de M. François Méribou, publiciste, auteur d'une *Histoire des Parlements*. M. Méribou, ancien maire de Montignac, était âgé de cinquante-cinq ans.

Chronique parisienne.

C'est aujourd'hui la fête des Rois. J'en demande bien pardon à la République, mais c'est le calendrier qui l'affirme, et jusqu'à ce qu'on se décide à revenir officiellement à l'almanach progressiste en usage sous la première révolution, il faut bien en prendre son parti. Néanmoins, l'impartialité me fait un devoir de mettre ici, en regard de la fête des Rois, — fête tyrannique et désastreuse pour l'affranchissement des peuples, — la fête qui, dans le calendrier républicain florissant de 1793 à 1806, c'est-à-dire pendant près de treize ans, remplaça ce fatal souvenir clérical et monarchique. Je n'ai, à ce petit travail, aucun mérite. M. Raspail, l'ancien, depuis qu'il est retiré (d'aucuns diraient plutôt : depuis qu'on l'a retiré) des luttes politiques, emploie ses loisirs à la confection d'un *Almanach météorologique à l'usage de l'homme des mers et de l'homme des champs*, y tout plein de choses intéressantes. J'imagine que par « homme des mers » le pontife de la démocratie française entend désigner les matelots et les pêcheurs. Mais ce n'est pas de l'homme des mers qu'il s'agit pour le moment.

plus de quatre-vingt-dix mille francs par an, — une misère ! — s'arrangera comme il pourra. Il faut vivre avant tout, et tout le monde vous dira que, en 1876, avec quatre-vingt-dix mille francs, il y a de peine de l'eau à boire pour un chanteur.

Vous regretterez sans doute comme moi qu'il n'ait pu se traduire encore par la création de ses institutions de bienfaisance dont notre France est couverte, je veux dire ces orphelinats, ces maisons de refuge, œuvres admirables qui moralisent autant qu'elles soulagent et deviennent ainsi tout à la fois, pour un pays, malgré les sacrifices qu'elles exigent, un progrès de prospérité matérielle et d'amélioration sociale.

Le conseil municipal de Roubaix se réunira jeudi 13 courant, à 7 heures et demie du soir, pour délibérer sur les objets suivants :
1° Rapport de la commission d'emprunt ;
2° Rapports d'autres commissions ;
3° Avis sur l'enquête des tramways suburbains ;
4° Vote d'un crédit pour la solde des pompiers ;
5° Nomination d'une commission pour les horloges.

Lettres de la Réunion

Le 21 novembre, Mgr Delannoy, évêque de Saint-Denis, recevant, sur le seuil de la cathédrale, le nouveau gouverneur, M. Faron, commissaire général de la marine, a prononcé les paroles suivantes :
« Monsieur le gouverneur, je suis heureux de vous ouvrir, à la tête de mon clergé, les portes de cette cathédrale, et de donner ainsi à toute la colonie l'exemple du respect qui est dû à la haute dignité dont vous êtes investi. Nous sommes, comme le disait récemment un illustre prélat français, les fils d'un Evangile qui a prononcé cette immortelle parole : « Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ; » nous sommes les successeurs d'un apôtre qui a dit : *omnis potestas à Deo* — tout pouvoir vient de Dieu. Ces grands principes qui ont assuré l'ordre et la paix au sein de nos sociétés chrétiennes aussi longtemps qu'elles y sont demeurées fidèles, nous regardons comme un de nos premiers devoirs de les prêcher aux populations dont la Providence nous a confié le soin, et nous ne le faisons point en vain. D'autres ont pu avec raison, Monsieur le gouverneur, vous parler des mœurs douces et polies du pays dont vous venez diriger et développer les forces et les ressources, vous vanter l'esprit et le cœur de ses habitants, vous dire leur générosité dans la bonne fortune et leur patience courageuse dans les épreuves ; pour moi, ma position d'autorité à leur rendre ce juste et glorieux témoignage qu'ils sont pénétrés pour leur foi du plus sincère attachement. De là, pour l'autorité, ce respect dont vous avez déjà recueilli plus d'une preuve ; de là, aussi, un autre sentiment qui se produit naturellement sous l'influence d'une religion toute de charité et qui achèvera de vous montrer, Monsieur le gouverneur, que ce peuple est digne de votre estime et des soins que vous êtes appelé à lui donner. Vous ne trouverez point ici cet antagonisme, ces rivalités haineuses que l'on peut rencontrer ailleurs, mais un esprit de véritable fraternité chrétienne.

Un décret inséré au *Journal officiel* d'aujourd'hui, désigne M. Cleenwerck de Crayencourt, conseiller de préfecture, pour remplir pendant l'année 1876 les fonctions de vice-président du conseil de préfecture du département du Nord.

Le ministre de l'instruction publique a envoyé à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix un splendide vase en porcelaine de Sèvres.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

M. le Maire de la ville de Roubaix, Chevalier de la Légion-d'honneur, fait connaître à ses concitoyens, que les déclarations ou notifications pour :
1° Les Chevaux et Voitures ;
2° Les Sociétés ;
3° Les Billards ;
doivent être faites avant la fin de janvier.

On nous signale deux vols dont les auteurs sont restés jusqu'ici inconnus. Le premier, commis chez M. Leveugle, tailleur et cabaretier, rue du Fontenoy, consiste en un coupon de drap noir, plusieurs chemises et une somme de 120 fr. qui sont devenus à la fois la proie du voleur. La victime du second vol est une jeune bobineuse nommée Maria D..., dont les parents demeurent rue du Bœuf-Chêne, on lui a soustrait des bobines pour une valeur de 54 fr.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances des familles DANGETTE et DELBECQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Catherine Sophie DELBECQ, veuve en premières nocces de M. Joseph TOUSSAINT-DANGETTE, et en deuxième nocces de M. Adolphe-Louis-Joseph FORTAINE, décédée à Roubaix, le 7 janvier 1876, à l'âge de 76 ans, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convalescence qui sera célébrée le dimanche 9 janvier 1876, à 8 heures, et aux obsèques et services solennels qui auront lieu le lundi 10, à 9 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur. Les vigiles seront chantées le dimanche 9 janvier 1876, à 9 heures, et aux obsèques et services solennels qui auront lieu le lundi 10, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame. — Les vigiles seront chantées le dimanche 9, à 4 heures. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Abattoir, 8.

On nous signale deux vols dont les auteurs sont restés jusqu'ici inconnus. Le premier, commis chez M. Leveugle, tailleur et cabaretier, rue du Fontenoy, consiste en un coupon de drap noir, plusieurs chemises et une somme de 120 fr. qui sont devenus à la fois la proie du voleur. La victime du second vol est une jeune bobineuse nommée Maria D..., dont les parents demeurent rue du Bœuf-Chêne, on lui a soustrait des bobines pour une valeur de 54 fr.

Une jeune lessiveuse de 20 ans, Clémence M..., rue de l'Alma, s'était présentée au magasin de la Belle Jardinière Grande-Rue, et s'était fait délivrer trois manteaux de femme pour le compte d'un marchand de fer de la ville, dont elle exploitait ainsi le nom. Le marchand s'aperçut de la fraude assez promptement pour mettre sur les traces de la jeune escroc. Elle n'a pas tardé à être reconnue. Pressée de question, elle a tout avoué, puis indi-

Un inspecteur des agents de police qui demeure rue du Coq Français, a fait ces jours derniers une arrestation qui fait honneur à son esprit de vigilance et d'activité. Il était chez lui vers 7 heures du soir, quand il entendit sonner à la porte voisine d'une façon inaccoutumée. Etant sorti, il aperçut un sac planté devant la porte du voisin. Au même moment un individu s'enfuyait. Cette double circonstance lui donna des soupçons. Il s'avança plus loin dans la rue, autre sac. Un troisième sac plus loin encore, et tout près un individu que M. l'inspecteur, avec un louable sang-froid, colléta, en lui demandant compte de ces dépôts à ciel ouvert qui ne disaient rien de bon. L'homme, ainsi interpellé, avoua qu'il était chargé par un tiers de remettre à destination ces sacs qui contenaient des bobines de coton, soustraites par un sieur L..., de Croix, à un fabricant de la rue du Pays. Nous apprenons que ce sieur L..., ouvrier chez le fabricant qui l'envoia, a été arrêté et conduit à Lille. L'inspecteur des agents de police, en mettant un terme à ces soustractions, aura servi pour sa part à arrêter un peu un trafic maudonné qu'on a vu en tout temps fleurir dans nos villes industrielles.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Catherine Sophie BOUY, épouse de Monsieur Jean-Baptiste PARENT, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1876, à l'âge de 55 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

On nous signale deux vols dont les auteurs sont restés jusqu'ici inconnus. Le premier, commis chez M. Leveugle, tailleur et cabaretier, rue du Fontenoy, consiste en un coupon de drap noir, plusieurs chemises et une somme de 120 fr. qui sont devenus à la fois la proie du voleur. La victime du second vol est une jeune bobineuse nommée Maria D..., dont les parents demeurent rue du Bœuf-Chêne, on lui a soustrait des bobines pour une valeur de 54 fr.

Un inspecteur des agents de police qui demeure rue du Coq Français, a fait ces jours derniers une arrestation qui fait honneur à son esprit de vigilance et d'activité. Il était chez lui vers 7 heures du soir, quand il entendit sonner à la porte voisine d'une façon inaccoutumée. Etant sorti, il aperçut un sac planté devant la porte du voisin. Au même moment un individu s'enfuyait. Cette double circonstance lui donna des soupçons. Il s'avança plus loin dans la rue, autre sac. Un troisième sac plus loin encore, et tout près un individu que M. l'inspecteur, avec un louable sang-froid, colléta, en lui demandant compte de ces dépôts à ciel ouvert qui ne disaient rien de bon. L'homme, ainsi interpellé, avoua qu'il était chargé par un tiers de remettre à destination ces sacs qui contenaient des bobines de coton, soustraites par un sieur L..., de Croix, à un fabricant de la rue du Pays. Nous apprenons que ce sieur L..., ouvrier chez le fabricant qui l'envoia, a été arrêté et conduit à Lille. L'inspecteur des agents de police, en mettant un terme à ces soustractions, aura servi pour sa part à arrêter un peu un trafic maudonné qu'on a vu en tout temps fleurir dans nos villes industrielles.

Un inspecteur des agents de police qui demeure rue du Coq Français, a fait ces jours derniers une arrestation qui fait honneur à son esprit de vigilance et d'activité. Il était chez lui vers 7 heures du soir, quand il entendit sonner à la porte voisine d'une façon inaccoutumée. Etant sorti, il aperçut un sac planté devant la porte du voisin. Au même moment un individu s'enfuyait. Cette double circonstance lui donna des soupçons. Il s'avança plus loin dans la rue, autre sac. Un troisième sac plus loin encore, et tout près un individu que M. l'inspecteur, avec un louable sang-froid, colléta, en lui demandant compte de ces dépôts à ciel ouvert qui ne disaient rien de bon. L'homme, ainsi interpellé, avoua qu'il était chargé par un tiers de remettre à destination ces sacs qui contenaient des bobines de coton, soustraites par un sieur L..., de Croix, à un fabricant de la rue du Pays. Nous apprenons que ce sieur L..., ouvrier chez le fabricant qui l'envoia, a été arrêté et conduit à Lille. L'inspecteur des agents de police, en mettant un terme à ces soustractions, aura servi pour sa part à arrêter un peu un trafic maudonné qu'on a vu en tout temps fleurir dans nos villes industrielles.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Catherine Sophie BOUY, épouse de Monsieur Jean-Baptiste PARENT, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1876, à l'âge de 55 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

On nous signale deux vols dont les auteurs sont restés jusqu'ici inconnus. Le premier, commis chez M. Leveugle, tailleur et cabaretier, rue du Fontenoy, consiste en un coupon de drap noir, plusieurs chemises et une somme de 120 fr. qui sont devenus à la fois la proie du voleur. La victime du second vol est une jeune bobineuse nommée Maria D..., dont les parents demeurent rue du Bœuf-Chêne, on lui a soustrait des bobines pour une valeur de 54 fr.

Un inspecteur des agents de police qui demeure rue du Coq Français, a fait ces jours derniers une arrestation qui fait honneur à son esprit de vigilance et d'activité. Il était chez lui vers 7 heures du soir, quand il entendit sonner à la porte voisine d'une façon inaccoutumée. Etant sorti, il aperçut un sac planté devant la porte du voisin. Au même moment un individu s'enfuyait. Cette double circonstance lui donna des soupçons. Il s'avança plus loin dans la rue, autre sac. Un troisième sac plus loin encore, et tout près un individu que M. l'inspecteur, avec un louable sang-froid, colléta, en lui demandant compte de ces dépôts à ciel ouvert qui ne disaient rien de bon. L'homme, ainsi interpellé, avoua qu'il était chargé par un tiers de remettre à destination ces sacs qui contenaient des bobines de coton, soustraites par un sieur L..., de Croix, à un fabricant de la rue du Pays. Nous apprenons que ce sieur L..., ouvrier chez le fabricant qui l'envoia, a été arrêté et conduit à Lille. L'inspecteur des agents de police, en mettant un terme à ces soustractions, aura servi pour sa part à arrêter un peu un trafic maudonné qu'on a vu en tout temps fleurir dans nos villes industrielles.

Un inspecteur des agents de police qui demeure rue du Coq Français, a fait ces jours derniers une arrestation qui fait honneur à son esprit de vigilance et d'activité. Il était chez lui vers 7 heures du soir, quand il entendit sonner à la porte voisine d'une façon inaccoutumée. Etant sorti, il aperçut un sac planté devant la porte du voisin. Au même moment un individu s'enfuyait. Cette double circonstance lui donna des soupçons. Il s'avança plus loin dans la rue, autre sac. Un troisième sac plus loin encore, et tout près un individu que M. l'inspecteur, avec un louable sang-froid, colléta, en lui demandant compte de ces dépôts à ciel ouvert qui ne disaient rien de bon. L'homme, ainsi interpellé, avoua qu'il était chargé par un tiers de remettre à destination ces sacs qui contenaient des bobines de coton, soustraites par un sieur L..., de Croix, à un fabricant de la rue du Pays. Nous apprenons que ce sieur L..., ouvrier chez le fabricant qui l'envoia, a été arrêté et conduit à Lille. L'inspecteur des agents de police, en mettant un terme à ces soustractions, aura servi pour sa part à arrêter un peu un trafic maudonné qu'on a vu en tout temps fleurir dans nos villes industrielles.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BOUY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Catherine Sophie BOUY, épouse de Monsieur Jean-Baptiste PARENT, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1876, à l'âge de 55 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.